Nations Unies

ASSEMBLEE GENERALE

CINQUIEME SESSION

Documents officiels

CINQUIEME COMMISSION 283e

SEANCE (DE CLOTURE)

Jeudi 14 décembre 1950, à 15 heures

Lake Success, New-York

SOMMAIRE

Pages

Incidences financières du projet de résolution présenté par la Commission politique spéciale au sujet du point 20, *a*, de l'ordre du jour (A/C.5/446) 345

Incidences financières des projets de résolution A et B présentés par la Commission politique spéciale au sujet du point 21, *a* et *b*, de l'ordre du jour (A/1728, A/C.5/447) 345

Adoption des projets de rapports du Rapporteur (A/C.5/L.105, A/C.5/L.107) 346

Achèvement des travaux de la Commission 346

Président: Le Maharajah Jam Saheb de NAWANAGAR (Inde).

Incidences financières du projet de résolution présenté par la Commission politique spéciale au sujet du point 20, *a*, de l'ordre du jour (A/C.5/446)

1. Le PRESIDENT présente le rapport du Secrétaire général (A/C.5/446) sur les incidences financières du projet de résolution de la Commission politique spéciale (A/1724) relatif à la question d'un régime international pour la région de Jérusalem et de la protection des Lieux saints.

2. M. AGHNIDES (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) présente oralement le rapport du Comité consultatif ponr les questions administratives et budgétaires.

3. Celui-ci est heureux de constater qu'il ressort du rapport du Secrétaire général que les principes adoptés par l'Assemblée générale (résolution 231 (III)) au sujet du montant de l'indemnité journalière de subsistance des membres du nouvel organe qui va être créé par l'Assemblée ont été respectés.

4. Le Comité consultatif approuve les prévisions de dépenses présentées par le Secrétaire général et recommande par conséquent d'ouvrir un crédit de 25.600 dollars au titre de l'article V du chapitre 5 et un crédit de 5.000 dollars au titre de l'article V du chapitre 25.

5. M. KAHANY (Israël) rappelle que sa délégation a voté contre le projet de résolution adopté par la Commission politique spéciale parce que cette décision aura pour effet de retarder le règlement d'un problème qui aurait pu recevoir une solution satisfaisante si la Commission politique spéciale avait adopté un autre projet de résolution dont elle était saisie mais sur lequel elle n'a pas eu la possibilité de statuer. M. Kahany estime d'autre part que la tâche assignée au nouvel organe a déjà été exécutée.

6. Il votera donc contre toute ouverture de crédits à cette fin.

7. Répondant à une question posée par M. BRENNAN (Australie), M. FOURIE (Union Sud-Africaine), Rapporteur, déclare que, bien que la Commission ait adopté le budget au cours de sa séance précédente, il sera possible, si elle accepte cette procédure, d'y incorporer les crédits à ouvrir pour l'application des décisions d'autres commissions dont les incidences financières lui ont été soumises en vertu de l'article 152 du règlement intérieur.

Par 30 voix contre une, avec 6 abstentions, les recommandations du Comité consultatif tendant à ouvrir un crédit de 30.600 dollars sont adoptées en deuxième lecture.

Incidences financières des projets de résolution A et B présentés par la Commission politique spéciale au sujet du point 21, *a* et *b*, de l'ordre du jour (A/1728, A/C.5/447)

8. Le PRESIDENT présente les rapports du Secrétaire général (A/C.5/447) et du Comité consultatif (A/1728) relatifs au tribunal arbitral des Nations Unies en Libye dont la création est proposée. Il fait observer que le Comité consultatif recommande de réduire de 4.000 dollars les crédits afférents aux frais de voyage et indemnités de subsistance du personnel recruté sur une base internationale.

Par 34 voix contre 4, avec une abstention, la recommandation du Comité consultatif est adoptée en deuxième lecture.

9. Le PRESIDENT propose que le Rapporteur soit autorisé à communiquer directement au Président de l'Assemblée générale les décisions que vient de prendre la Cinquième Commission.

Il en est ainsi décidé.

Adoption des projets de rapports du Rapporteur (A/C.5/L.105, A/C.5/L.107)

10. Le PRESIDENT félicite le Rapporteur de l'impartialité dont il a fait preuve dans l'établissement de ses rapports sur le régime des traitements et salaires, indemnités et congés du personnel des Nations Unies (A/C.5/L.105) et sur les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 1951 (A/C.5/L.107). Il propose que les membres de la Commission communiquent directement au Rapporteur toutes les corrections qu'ils voudraient voir apporter à ces rapports.

11. M. DE COMMINES (France) déclare que sa délégation et certaines autres délégations ont l'intention de proposer à l'Assemblée générale un amendement aux dispositions relatives à la fréquence du congé dans les foyers qui font l'objet du paragraphe 4 du projet de résolution inséré dans le rapport de la Commission sur le régime des traitements et salaires, indemnités et congés du personnel des Nations Unies.

Le projet de rapport du Rapporteur (A/C.5/L.105) est adopté.

12. A la demande de Lord CROOK (Royaume-Uni), le PRESIDENT met aux voix le montant total brut des prévisions budgétaires pour 1951, soit 47.798.000 dollars.

Par 34 voix contre une, avec 5 abstentions, l'ensemble des prévisions budgétaires est adopté en deuxième lecture.

13. M. BRENNAN (Australie) déclare avoir voté contre l'ensemble des prévisions budgétaires parce qu'il s'oppose à l'ouverture du crédit de 1.750.000 dollars correspondant à la tenue de la sixième session de l'Assemblée générale en Europe.

14. Le PRESIDENT propose d'adopter les prévisions budgétaires relatives aux recettes diverses; le montant total en est de 6.521.000 dollars.

La proposition du Président est adoptée.

15. M. FOURIE (Union Sud-Africaine), Rapporteur, signale qu'un projet de rapport de la Commission relatif à la décision qu'elle a prise d'ajourner l'examen du statut permanent du personnel est en préparation[1].

Achèvement des travaux de la Commission

16. M. FOURIE (Union Sud-Africaine), Rapporteur, remercie les membres du Bureau financier et le secrétaire de la Commission de l'aide qu'ils lui ont apportée dans l'accomplissement de sa tâche.

17. Lord CROOK (Royaume-Uni) rend un hommage chaleureux au Président.

18. Mlle WITTEVEEN (Pays-Bas), M. HALL (Etats-Unis d'Amérique), M. AMJAD ALI (Pakistan), M. MELAS (Grèce), M. DE COMMINES (France), M. MACHADO (Brésil), M. FENAUX (Belgique) et M. ASHA (Syrie) s'associent à l'hommage rendu au Président par le représentant du Royaume-Uni et adressent leurs félicitations et remerciements aux autres membres du bureau, au Président du Comité consultatif et au Secrétariat qui ont aidé la Commission à s'acquitter de ses fonctions.

19. Le PRESIDENT remercie tous les membres du Secrétariat, des plus humbles aux plus élevés, qui ont participé d'une façon ou d'une autre aux travaux de la Commission, le Président du Comité consultatif, ses collègues du bureau et tous les membres de la Commission.

20. M. AGHNIDES (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) remercie le Président et les membres de la Commission. Il s'excuse de la franchise un peu brusque avec laquelle il s'est parfois exprimé et remercie tous ceux qui ont aidé le Comité consultatif à accomplir sa tâche.

La séance est levée à 16 h. 30.

[1] Ce rapport a été publié par la suite sous la cote A/1731.

Printed in U.S.A.

M—39841—January 1951—1,400